

29 octobre 2015

Les acteurs du nautisme

Lancement de la confédération du nautisme et de la plaisance composée de 21 membres



La décision avait été prise en juin suite à l'opposition qui a conduit à l'abandon de la taxe mouillage. La Confédération souhaite désormais faire entendre sa voix et s'est donnée trois grands axes de travail pour 2015/2016 : contribuer activement à la valorisation des espaces marins dans le respect de la liberté des pratiques et des usages nautiques. Promouvoir durablement les cultures et les pratiques nautiques de chaque territoire. Valoriser les apports économiques et sociaux du nautisme comme composante essentielle de la croissance bleue des territoires.

A travers ses membres, répartis en quatre familles reflétant la diversité de la communauté nautique, la confédération représente :

- 9 millions de plaisanciers (Fédérations sportives, clubs et associations : 3 millions de pratiquants réguliers dont 900 000 licenciés / 6 millions pratiquants occasionnels)
- 5 000 entreprises
- 50 000 salariés
- 570 ports de plaisance maritimes, fluviaux et lacustres

Poids économique direct > 5 milliards d'euros.

Elle entend s'affirmer comme l'interlocuteur des pouvoirs publics sur le plan national, régional et européen.

L'équipe dirigeante

Composée à ce jour de 21 membres, la Confédération a désigné son équipe dirigeante :

- Yves Lyon-Caen, Président - Président de la Fédération des industries nautiques ;
- Serge Pallares, Vice-Président - Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance ;
- Jean Kiffer, Vice-Président et Secrétaire - Président de l'Alliance Française pour la Promotion de la Pêche Plaisance (FNPPSF, FFPM, FCSMP) - AF3P ;
- Jean Kerhoas, Vice-Président et Trésorier - Vice-Président de la Fédération Française de Voile.